



CAMPUS
des **Métiers**
et de l' **Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE

LIVRET D'ACCUEIL

DES APPRENANTS

Bienvenue au Campus !

RESTAURANT

SITE D'ORLÉANS
5 rue Charles Péguy - 45000 Orléans

SOMMAIRE

➤ Bienvenue	p.4
➤ Campus régional	p.5
➤ Équipements performants	p.7
➤ Pédagogie adaptée	p.7
➤ Projets pédagogiques, éducatifs et citoyens	p.8
➤ Démarche Qualité	p.8
➤ Contacter le Campus	p.8
➤ Plan du site d'Orléans	p.9
➤ À qui m'adresser ? Pourquoi ?	p.10
➤ Accueil de l'apprenant	p.12
➤ Suivi de l'apprenant durant sa formation	p.12
➤ Cadre de vie	p.13
➤ Aides aux apprenants	p.14

BIENVENUE

Vous avez choisi l'alternance pour votre formation en apprentissage. Bienvenue au Campus des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire !

Notre site d'Orléans vous accompagne tout au long de votre parcours. L'objectif de ce livret d'accueil est de faciliter votre intégration. Vous y trouverez toutes les informations pratiques en lien avec votre formation et votre vie d'apprenant au Campus.

Nous vous souhaitons une belle réussite !

Aline MÉRIAU,
Présidente de la Chambre
métiers et de l'artisanat
Centre-Val de Loire

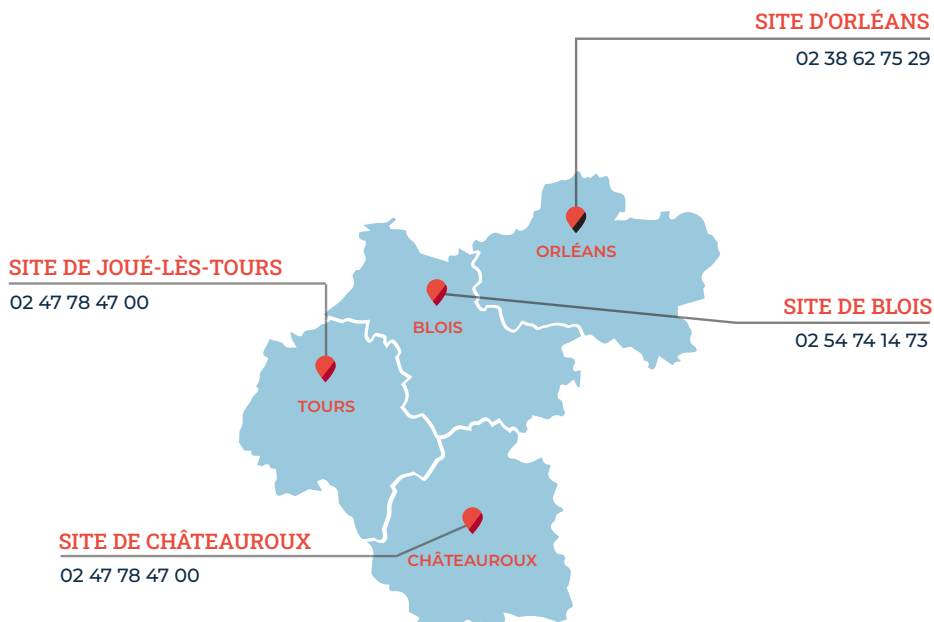


Florent CREVET,
Directeur du Campus



CAMPUS RÉGIONAL

NOTRE PRÉSENCE EN RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE



Le Campus des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire propose des formations en alternance, du niveau 3 au niveau 6. Il s'engage au quotidien, avec l'appui des entreprises et des partenaires, en faveur de l'emploi, de la qualification et de la transmission des savoir-faire. Il fait partie de l'Université Régionale des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire (URMA Centre-Val de Loire), géré par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire (CMA Centre-Val de Loire) avec le concours financier des opérateurs de compétences (OPCO), du Conseil régional Centre-Val de Loire et de l'Europe (FSE).

CAMPUS RÉGIONAL

Notre Campus site d'Orléans forme plus de 1 200 jeunes dans 30 formations accessibles en contrat d'apprentissage ou contrat de professionnalisation. La réussite aux examens de 76 % atteste de la qualité de l'enseignement.

Le Campus est un outil de formation basé sur une alternance partagée entre un temps de formation au Campus et un temps de formation en entreprise.

C'est à la fois un lieu :

- d'apprentissage
- de transmission de savoir-faire et de savoir-être
- de gestion des connaissances

Diplômes CAP, MC, BP, Bac Pro, BTM, BTS, CQP et TFP proposés en alternance dans les univers métiers suivants :

- **Métiers de Bouche** : boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie, traiteur
- **Hôtellerie Restauration** : cuisine, production et service en restaurations, hôtellerie service
- **Beauté Bien-Être** : coiffure, esthétique
- **Métiers de la Mobilité** : maintenance automobile, maintenance motocycles, maintenance matériel espaces verts, carrosserie-peinture

- **1200** apprenants
- **30** formations
- **4** univers métiers
- **13** métiers
- **900** entreprises formatrices
- Taux de réussite aux examens : **76 %**

ÉQUIPEMENTS PERFORMANTS

Notre Campus dispose sur son site d'Orléans de :

- 1 pôle alimentaire regroupant 6 laboratoires
- 2 cuisines, 1 restaurant pédagogique et 2 chambres pédagogiques
- 2 ateliers de mécanique et carrosserie, dont 1 espace dédié à la formation contrôleur technique et conseiller de vente pièces de rechange et accessoires
- 2 salons de coiffure et 2 instituts de beauté
- 1 centre de ressources, 2 salles informatique et vidéo
- 1 complexe sportif

Toujours soucieux d'offrir une formation moderne et adaptée, le Campus investit régulièrement dans ses équipements.

| Visite virtuelle 360 ° à découvrir sur www.campusdesmetiers45.fr

PÉDAGOGIE ADAPTÉE

Le Campus met en œuvre une pédagogie différenciée qui permet de tenir compte des spécificités des jeunes :

- individualisation des parcours de formation en fonction des acquis antérieurs
- ateliers renforcés et dispositif CFAS en cas de difficultés rencontrées dans les apprentissages
- ateliers FLE (Français Langues Etrangères) pour les apprenants nécessitant une remise à niveau dans les savoirs de base

► Moyens et outils pédagogiques

- cours dispensés en présentiels
- compte Microsoft Office 365
- Environnement Numérique de Travail (ENT)

Ces outils numériques permettent d'assurer une communication entre le Campus, les familles et les entreprises et d'assurer des cours en distanciel si le contexte sanitaire le nécessite.

► Personne en situation de handicap

L'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap (ascenseur, stationnement, rampe d'accès). Le registre d'accessibilité pour les personnes en situation de handicap est consultable à l'accueil du Campus.

Toutes les formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap, sous certaines conditions. Pour toute demande, merci de contacter le référent handicap du Campus : campus45_referent.handicap@cma-cvl.fr

PROJETS PÉDAGOGIQUES, ÉDUCATIFS, CITOYENS

En complément de votre formation, vous avez la possibilité de valoriser vos talents et vos compétences. Nos équipes vous proposent :

- des **programmes de mobilité européenne** de type ERASMUS+, avec les partenaires du Campus situés en Allemagne et en Finlande
- des **concours d'apprenants** : Worldskills, Meilleurs Apprentis de France, Concours locaux...
- des **Projets « Santé & prévention »** : sécurité routière, prévention aux risques de maladies professionnelles... Possibilité de passer l'Attestation de Sécurité Routière (ASR) au sein du Campus

DÉMARCHE QUALITÉ

Dans un souci d'amélioration, le Campus vous adressera 2 enquêtes à l'issue de votre formation :

- une **enquête de satisfaction** à la fin de chaque année de formation
- une **enquête d'insertion** 6 à 8 mois après la fin de votre formation

Nous comptons sur vous pour y répondre !

CONTACTER LE CAMPUS

5 rue Charles Péguy 45000 Orléans

☎ **02 38 62 75 29** / ✉ **campus45@cma-cvl.fr**

www.campusdesmetiers45.fr

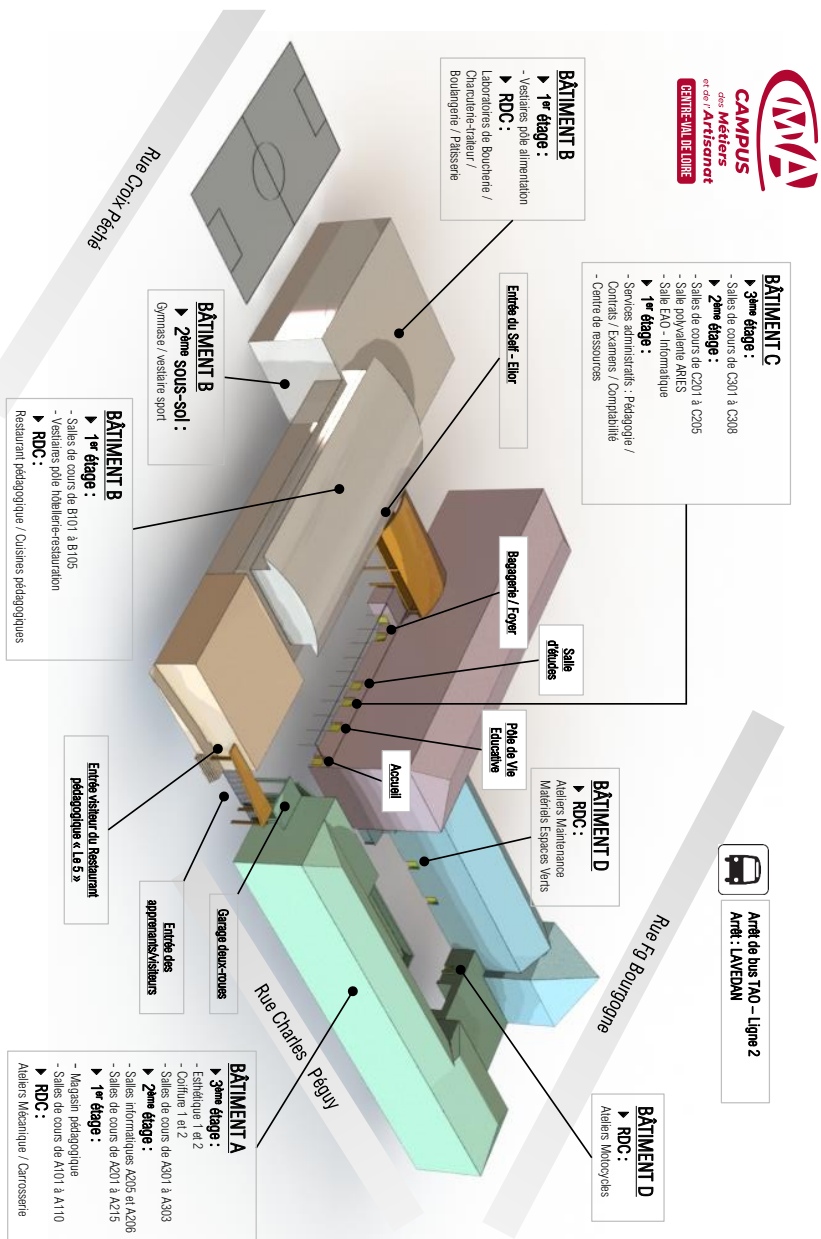
Horaires d'ouverture au public :

le lundi : 8h15 - 12h30 / 13h15 - 17h30

du mardi au jeudi : 8h00 - 12h30 / 13h15 - 17h30

le vendredi : 8h00 - 12h30 / 13h15 - 16h30

PLAN DU SITE D'ORLÉANS



À QUI M'ADRESSER ? POURQUOI ?

Je m'adresse à ces services lorsque...

➤ PÔLE PÉDAGOGIQUE

- J'ai besoin d'un aménagement d'emploi du temps (parcours aménagés)
- J'ai des questions sur ma formation
- Je suis en situation de handicap et je demande un accompagnement
- J'ai besoin de faire une demande d'aménagement des conditions d'examens



Mme GUDIN

Directrice pédagogique

✉ campus45_pedagogie@cma-cvl.fr

➤ PÔLE DE VIE ÉDUCATIVE

- Je suis en retard ou absent
- Je veux informer de mon changement de coordonnées
- J'ai des questions sur l'internat ou le self
- Je veux mettre en place un projet socio-éducatif

Ce service prend contact avec moi, si...

- Je rencontre des problématiques d'assiduité ou de discipline



M. LAMBIN

Responsable

du Pôle de vie éducative

✉ campus45_educatif@cma-cvl.fr

➤ ESPACE MÉDIATION

- Je rencontre des difficultés avec mon employeur
- J'ai des questions sur les droits et les obligations liés à mon contrat d'apprentissage
- J'ai besoin d'un soutien moral ou financier



Mme CHATILLON

Médiatrice

✉ campus45_mediation@cma-cvl.fr

À QUI M'ADRESSER ? POURQUOI ?

Je m'adresse à ces services lorsque...

➤ PÔLE CONTRATS

- J'ai des questions sur mon contrat d'apprentissage
- Je n'ai pas reçu ma convocation pour démarrer les cours au Campus
- Mon employeur n'a pas reçu la convention de formation de mon contrat d'apprentissage



Mme CHAUVEAU
Responsable du Service contrats
✉ campus45_contrats@cma-cvl.fr

➤ SECRÉTARIAT DES EXAMENS

- Je dois déposer des pièces pour m'inscrire à l'examen
- Je veux récupérer mon diplôme



M. BANNERY
Responsable
du Secrétariat des examens
✉ campus45_examens@cma-cvl.fr

➤ CDI-CDR

- Je recherche un ouvrage (magazines professionnels numériques ou papiers, livres professionnels de référence, romans, BD...)
- Je veux lire dans un lieu accueillant, ouverts à tous
- Je souhaite utiliser un poste informatique pour la conception d'un CV, d'une lettre de motivation, d'un dossier professionnel...



M. BRIÈRE
Responsable
du CDI-CDR
✉ campus45_cdi_cdr@cma-cvl.fr

➤ PROFESSEUR RÉFÉRENT

- Je rencontre des difficultés pour me connecter à mes comptes informatiques : compte ENT (NetOCentre), Microsoft Office 365...

ACCUEIL DE L'APPRENANT

Un séminaire d'accueil est proposé à tout apprenant qui arrive au Campus. Sur ce temps d'accueil, vous serez informé(e) sur...

➤ L'INTÉGRATION

- Le Campus et les salles dans lesquelles vous travaillerez (visite du Campus)
- Les formalités administratives (certificat de scolarité)
- La vie pratique au Campus (restauration et internat)
- Les équipes éducative et pédagogique

➤ LA FORMATION

- Votre emploi du temps et l'équipe de professeurs, votre professeur référent
- Le référentiel de formation
- Le passage de l'examen
- L'équipement, les tenues professionnelles et les fournitures scolaires

➤ LE SUIVI

- Le règlement intérieur
- L'espace médiation
- L'utilisation des outils numériques (formation à l'ENT, formation Microsoft Office 365, LMS)

SUIVI DE L'APPRENANT

Afin de permettre un suivi régulier de l'apprenant en formation, différents outils et dispositifs sont utilisés :

- Le **Livret d'apprentissage** et l'**Environnement Numérique de Travail (NetYparéo)** permettent de suivre la progression de l'apprenant et de communiquer avec les familles et les employeurs.
- Les **visites d'entreprise** : le professeur rencontre l'apprenant et le maître d'apprentissage en entreprise afin d'évaluer l'intégration de l'apprenant dans l'entreprise, d'échanger sur sa progression en lien avec le référentiel de formation et de répondre aux questions qu'ils peuvent se poser sur le Campus.
- Le **dispositif de médiation** : les entreprises ou les apprenants peuvent solliciter l'espace médiation pour être accompagnés sur des questions liées au contrat de travail et/ou à la relation entre les deux parties.

CADRE DE VIE



Déjeuner

L'apprenant demi-pensionnaire ou interne prendra ses déjeuners à l'espace de restauration (self-service), géré par un prestataire extérieur et situé dans les locaux du Campus. Les règlements des repas se feront via l'application Time Chef.

- **Prix d'un repas apprenant** : 6,60 €
- **Tarif semaine : 5 repas sans boisson** : 33 €
- **Boisson à l'unité** : 1,30 €



Internat

L'apprenant qui a choisi le **régime interne**, bénéficiera de l'hébergement proposé par la Résidence des Apprentis pendant ses semaines de cours.

- **Résidence des Apprentis - Cité des Métiers**
64 rue du Petit Pont - 45000 Orléans
☎ 02 38 86 50 91
- **Tarif pour une semaine d'hébergement** :
4 nuitées (PDJ et Diners inclus) = 89,20 €

La résidence se situant à quelques kilomètres du Campus, un dispositif de navettes est mis en place pour assurer les allers-retours entre la Résidence et le Campus du lundi au vendredi.



Venir au Campus

Transports en commun

- Bus : ligne 2, arrêt Lavedan – TAO :
<https://www.reseau-tao.fr>
- Transport car – Rémi : <https://www.remi-centrevaldeloire.fr>
- Trains – SNCF : www.ter.sncf.com/centre-val-de-loire

Deux roues

Parking possible dans la cour de l'établissement

En voiture

Possibilité de stationnement sur les quais de Loire

AIDES AUX APPRENANTS

➤ **Votre équipement professionnel**

Lors de la réception de la convocation de rentrée, une liste de fournitures est fournie aux familles et apprenants. Celle-ci est accompagnée de références et contacts auprès de qui réaliser l'achat de la tenue professionnelle obligatoire de l'apprenant.

Les EPI (chaussures et tenue de sécurité) sont à la charge de l'employeur.

Les malles contenant le petit matériel professionnel sont fournies par le Campus au démarrage de la formation de l'apprenant.

➤ **Aide mobili-jeune**

L'aide mobili-jeune est une aide au logement qui s'adresse aux jeunes de moins de 30 ans. Cette aide permet de prendre en charge une partie du loyer pendant la durée d'une formation en alternance. Elle est versée par Action Logement.

➤ **Aides de la région Centre-Val de Loire**

Vous êtes apprenant en CFA, vous avez entre 15 et 25 ans et vous habitez ou étudiez en Région Centre-Val de Loire, découvrez les avantages auxquels vous avez droit en vous connectant sur www.yeps.fr

➤ **Aide au permis de conduire**

Depuis le 1er janvier 2019, les apprenants majeurs peuvent bénéficier d'une aide d'Etat d'un montant forfaitaire de 500 € pour financer leur permis de conduire.

Conditions :

- être âgé d'au moins 18 ans
- être titulaire d'un contrat d'apprentissage en cours d'exécution
- être engagé dans un parcours d'obtention du permis B

Pour toute information concernant les aides mobili-jeune et l'aide au permis de conduire, n'hésitez pas à vous adresser au service des aides du Campus.

Contact : Mme Jeunesse – campus45_aides@cma-cvl.fr



CAMPUS
des **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CENTRE-VAL DE LOIRE

Nous vous accueillons

le lundi : 8h15 - 12h30 / 13h15 - 17h30

du mardi au jeudi : 8h00 - 12h30 / 13h15 - 17h30

le vendredi : 8h00 - 12h30 / 13h15 - 16h30

Campus des Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire - site d'Orléans

5 rue Charles Péguy - 45000 Orléans

02 38 62 75 29 - campus45@cma-cvl.fr

www.campusdesmetiers45.fr

RETROUVEZ-NOUS
SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

